

Menace d entrisonnement detournement de fond

Par KALICE, le 03/06/2010 à 20:31

Bonjour,

JE SUIS UN HOMME DE 39 ANS SALARIER DEPUIS 11 ANS MA SITUATION SE DEGRADE RAPIDEMENT . J AVAIS LE SOUHAIT D ACQUERIR UN CAMPING CAR A CREDIT CHEZ SOFINCO . J AIS CHANGER D AVIS CAR MA FEMME MA DEMANDER LE DIVORCE AU MEME MOMENT . JE DISPOSAIS DE 25000 EUROS SUR MON COMPTE QUE J AIS UTILISER AVEC D AUTRE FONDS POUR ME LANCER DANS UNE AFFAIRE CE QUI N A PAS MARCHER . J AIS TOUT PERDUE ET SOFINCO ME DEMANDE DE REMBOURSSER LA TOTALITER SOUS LA MENACE DE JUGEMENT ET PEINE DE PRISON JE SUIS PRES A ECHELONNER MA DETTE POUR CE CREDIT MAIS L HUISSIER ME DIT QUE J AIS DETOURNER L ARGENT A D AUTRE FIN . CE QUI ME FAIT PEUR MERCI DE VOS REPONCE

Par chris_ldv, le 03/06/2010 à 21:41

Bonjour,

Vous pouvez tenter de déposer un dossier de surrendettement à la banque de France, mais s'il est prouvé par un tribunal pénal que vous avez effectivement réalisé des malversations alors la prison est possible.

Cordialement,